



Communiqué de presse

Estavayer-le-Lac, 28 mars 2025

A12 / Début des travaux sur les voies de sortie de la jonction de Bulle le 31 mars 2025

Les interventions sur les voies de sortie de la jonction de Bulle débuteront le 31 mars 2025. Elles s'achèveront le 17 juillet 2025.

Les interventions consistent en une prolongation des voies de sorties de la jonction de Bulle, dans les deux sens de circulation. Ceci implique un léger élargissement de l'infrastructure ainsi qu'une adaptation du marquage au sol.

Pendant toute la durée des travaux, les véhicules ne pourront plus utiliser la bande d'arrêt d'urgence pour s'enclonner aux heures de pointe afin de sortir de l'autoroute à Bulle.

Les premières interventions prévues dans le cadre du réaménagement de la jonction de Bulle débuteront le 31 mars 2025. Elles se prolongeront jusqu'au 17 juillet 2025.

Ces travaux permettront de prolonger la voie de sortie d'environ 1 kilomètre sur la chaussée en direction de Vevey et d'environ 700 mètres sur celle en direction de Berne. Ils consistent à élargir légèrement l'infrastructure, à adapter le marquage, à déplacer la signalisation et à adapter certains systèmes de retenue. Cette configuration permettra un allongement des sorties de la jonction de Bulle renforçant ainsi la sécurité des automobilistes aux heures de pointes.

Pendant toute la durée des travaux, la bande d'arrêt d'urgence ne pourra plus être utilisée pour le stockage des véhicules. La signalisation de chantier préviendra les automobilistes en amont de ce changement de configuration et la vitesse sera abaissée à 80 km/h sur la zone. Ces mesures visent à assurer la sécurité des usagers et des ouvriers durant l'exécution des travaux, en comptant sur l'attention et le bon comportement des conducteurs.

Ces interventions représentent une première étape dans les travaux de réaménagement de la jonction de Bulle.